

Réponses du conseiller Général et Maire de FIRMINY Monsieur Marc PETIT.

Monsieur le Maire nous a fait une synthèse des travaux réalisés sur le boulevard depuis la création de notre Association en 2009 :

- a) Réalisation des feux comportementaux à la sortie de l'école de FAYOL.
- b) Réalisation des feux à l'intersection du chemin de la Ferme/Boulevard FAYOL/sortie de l'Amicale de FAYOL.
- c) Réalisation de feux aux intersections du square la Rochette/ Boulevard FAYOL.

1°) Concernant la réalisation du plateau traversant à l'intersection du Boulevard FAYOL et de la rue des Perrières, Monsieur le Maire s'est engagé à sa réalisation dans l'année 2015 en précisant qu'il ferait une demande auprès du Conseil Général pour obtenir une participation financière plus importante que les 7500 € déjà octroyés.

Nous espérons et souhaitons ne pas être oubliés pour l'étude et le suivi de la réalisation de ces travaux.

2°) Monsieur le Maire nous a fait part de sa volonté de réaliser un parking et d'élargir les trottoirs face à l'école de FAYOL :

- a) Pour permettre aux parents d'élèves de pouvoir stationner en toute sécurité aux heures de rentrée et de sortie des classes lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants.
- b) De répondre aux demandes faites en Avril 2013 et Mars 2014 afin de faciliter le déplacement sur les trottoirs de la personne handicapée qui est à ce jour confrontée à d'énormes difficultés.

3°) Concernant la réalisation de trottoirs permettant le cheminement du Boulevard en toute sécurité et notamment celui allant du Chemin de la Ferme à la rue des Aubépines, côté droit en allant sur la Haute Loire, dont le projet nous a été soumis et que nous avons approuvé, **il n'y a eu ni engagement ni délai de réalisation ??**

Conclusion :

Concernant le dossier du contournement de la RD 500, nous sommes restés sur un discours de promesses qui ne sont jamais honorées ni tenues par les élus que nous rencontrons, d'incertitudes sur l'évolution du dossier et de son devenir, qui va nous répondre aux nombreux courriers qui sont restés sans réponse (courriers à Monsieur le Maire, à Monsieur le Président du Conseil Général, Bernard BONNE, à Madame la Préfète qui nous quitte sans jamais nous avoir répondu ou reçus pour évoquer ensemble la problématique du contournement de la RD 500 et ce malgré un courrier du ministre des transports qui l'invitait à traiter le dossier avec nous). Notre Maire ne saurait-il pas taper du poing sur la table ?! et se faire entendre et le faire savoir ?

Trois réalisations sur 5 ans, cela nous semble très peu au regard de l'urgence de sécuriser cet axe très dangereux qu'est le Boulevard FAYOL ou RD 500.

De plus lorsque des installations existantes et sécurisant les trottoirs (barrières) sont endommagées suite à un accident, elles ne sont même pas remises en état ou remplacées.

Les radars soit disant pédagogiques sont le plus souvent en panne et même démontés sans que personne soit en mesure de nous en donner les raisons.

Les feux comportementaux et les signalisations routières pour l'interdiction de tourner à droite, de limitation de vitesse ou d'interdiction de stationner, ne sont pas respectés par certains automobilistes et cela sans aucune sanction et ce malgré un nombre d'accidents de plus en plus importants.

Demain, avec le rapprochement des régions, le développement de SAINT ETIENNE Métropole, **QUI** va être en charge des infrastructures que sont la RD 500 et la gestion du dossier sur le contournement de cet axe, l'aménagement des trottoirs du Boulevard de FAYOL???

C'est pour cela que ensemble, tous unis pour atteindre le but que nous nous sommes fixé, nous continuerons le combat pour que demain, nous, nos enfants et petits enfants puissent emprunter le boulevard en toute sécurité.